

Montréal, le 15 juin 2009

Montréal

6211-06-124

Madame Monique Gélinas, coordonnatrice et  
aux membres de la commission  
Bureau du BAPE, 575 rue Saint-Amable, bur : 2.10  
Québec. Qc.

Objet : Suivi à mon document du 10 juin 2009 et  
( 2<sup>e</sup>. période de consultation semaine du 15 juin)

Madame,

Conclusion et ajout : Vous savez que la présente époque et aussi pour l'essor socio-économique du grand Montréal-métropolitain, la mobilité (ou déplacement) est devenue indispensable pour les raisons suivantes, tel que : le travail, le commerce, lieu de résidence d'approximité, le tourisme, la culture, etc.

Notre vision ne doit pas se limiter seulement à notre arrondissement (Sud-Ouest) mais plutôt dans une perspective d'agglomération et du bien-commun.

Souhaitant d'exercer un droit de parole, je vous remercie d'avance concernant la reconstruction du complexe Turcot.

Bien à vous,



Pierre Séguin